



# Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

Hors-série | 2011  
Postures assignées, postures revendiquées

---

## Postures assignées, postures revendiquées

Laurent Bazin, Bernard Eme, Judith Hayem, Jacques Lemièrre et Marie-Christine Leurs

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/5719>

DOI : 10.4000/jda.5719

ISSN : 2114-2203

### Éditeur

Association française des anthropologues

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2011

Pagination : 7-19

ISBN : 978-2-953-95998-7

ISSN : 1156-0428

### Référence électronique

Laurent Bazin, Bernard Eme, Judith Hayem, Jacques Lemièrre et Marie-Christine Leurs, « Postures assignées, postures revendiquées », *Journal des anthropologues* [En ligne], Hors-série | 2011, mis en ligne le 01 octobre 2011, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/jda/5719> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/jda.5719>

---

Journal des anthropologues

## **POSTURES ASSIGNÉES, POSTURES REVENDIQUÉES**

Laurent BAZIN – Bernard EME – Judith HAYEM  
Jacques LEMIERE\* – Marie-Christine LEURS\*\*

Issu d'un colloque<sup>1</sup> lors duquel anthropologues, travailleurs sociaux et membres de diverses autres professions ont débattu ensemble et avec le public des postures assignées et/ou revendiquées qui sont les leurs, ce numéro hors-série examine dans une perspective de coproduction des savoirs et des analyses, les postures que les chercheurs et/ou les professionnels sont amenés à adopter dans leur pratique, à la fois pour faire face aux changements de leurs institutions, et aux transformations de la société, mais aussi du fait de mobilisations sociales et professionnelles. La grève de 2009 contre la Loi LRU et la mobilisation simultanée des professionnels du travail social, eux aussi confrontés à de nouvelles législations assignatrices (Loi de 2002), forment l'arrière plan politique de cette réflexion. Comment penser un terrain lorsqu'il est sous pression ou en train d'être bouleversé ? Quels sont les outils, les procédures, les dispositifs pour intervenir sur son propre champ d'intervention ou de recherche ? Quels sont les modalités et les moyens par lesquels on

---

\* CLERSÉ – UMR 8019 CNRS – Université Lille 1 – Faculté des sciences économiques et sociales, Université Lille 1, 59655 Villeneuve d'Ascq.  
Courriel : laurent.bazin@univ-lille1.fr, bernard.eme@univ-lille1.fr, judith.hayem@univ-lille1.fr, jacques.lemiere@univ-lille1.fr

\*\* Directrice du service AGSS de l'UDAF ; administratrice CNAEMO.  
Courriel : mcleurs@agss.fr

<sup>1</sup> « Postures assignées, postures revendiquées. Face aux bouleversements politiques et institutionnels, comment pratiquer nos terrains aujourd'hui ? », colloque co-organisé par l'AFA et le CLERSÉ, Espace Culture de l'université Lille 1, Villeneuve d'Ascq, 12-13 novembre 2009.

intervient dans des circonstances mouvantes, forçant à la transformation et la création de nouveaux paradigmes ? Notre marge de manœuvre est-elle bornée par les lois qui assignent ou par notre propre subjectivité revendiquée ? Qu'est-ce qui, pour les scientifiques, mais aussi les professionnels fait office de *talvera*, cette partie limitrophe du champ (du terrain) qui reste non cultivée mais permet aux machines agricoles de faire demi-tour afin de poursuivre le travail dans le champ – cet espace qui n'est ni productif ni inventif, mais n'en demeure pas moins la condition indispensable de la production, la germination, la récolte ? Partant de ces questions et confrontant diverses expériences de recherche et de travail ce numéro donne à voir, au travers d'articles, d'entretiens, de réactions, la variété des postures adoptées et les différentes manières de créer des espaces de liberté et d'en user. Il met également au jour des points de subjectivité et d'analyse communes tout en ouvrant des pistes de débats et de réflexion pour dépasser la simple dichotomie assigné/revendiqué dans l'appréhension contemporaine des enjeux auxquels nous faisons face.

Comme dans bien d'autres établissements, lors des assemblées générales et des séminaires de grève active qui se sont substitués aux cours classiques à l'université Lille 1 pendant la grève des universités de l'hiver et du printemps 2009 en opposition aux décrets d'application de la LRU (Loi sur l'autonomie et la responsabilité des universités) se sont déployées, sans grand respect des hiérarchies, des réflexions transdisciplinaires sur la pratique de la profession d'enseignant-chercheur et ses objectifs, le rôle sociétal de l'université ainsi que les transformations du travail universitaire induites par les changements législatifs imposés par le pouvoir politique sans aucune concertation avec les intéressés. Il n'est pas facile d'évaluer et selon quels indicateurs – puisqu'il y a désormais évaluation comptable dans toutes les organisations –, le vulgaire mépris dont fit preuve le politique à l'égard de ceux qui doutent et questionnent le monde.

Des rencontres ont également été organisées avec les professions du travail social, notamment une table ronde qui a eu lieu à Lille 1 le 19 février 2009, en plein cœur de la grève. Lors des dialogues noués au cours de la mobilisation, la similitude des

processus qui cherchaient à redéfinir nos professions, l'unisson des injonctions impératives émanant des tutelles gouvernementales et les contradictions que subissaient en conséquence nos institutions en nous plaçant en porte-à-faux de l'idée que nous nous faisons de nos professions, sont apparus au grand jour. Nous ne nous reconnaissons pas dans les définitions dont sont porteuses les soi-disant « réformes » qui nous sont imposées. Ce dont le texte intitulé « Pour une autre université », daté de mars 2009, et écrit pendant la grève, que nous publions à nouveau ici, porte clairement la trace<sup>2</sup>.

Ces injonctions et ces normes fondent – c'est l'objectif déclaré des politiques de la recherche – une volonté d'intensifier la concurrence généralisée de chacun avec tous ainsi qu'un isolement potentiel et destructeur des chercheurs et des enseignants chercheurs face à un pouvoir hiérarchique renforcé par les récents dispositifs législatifs et administratifs : la LRU et ses décrets ; la « réforme » du CNRS et l'extériorisation des financements par la création de l'ANR ; l'AERES qui, par ses critères d'évaluation, fournit le moyen de créer une possible différence de statut entre les « bons » et les « mauvais » chercheurs/laboratoires faisant ainsi pression sur tous ; le classement des revues qui implique la tentation de leur normalisation quand, dans le domaine des sciences humaines et sociales, si peu est fait pour donner des moyens pour renforcer les anciennes revues et rien n'est donné pour en inventer de nouvelles ; tous les dispositifs d'« excellence » qui visent à faire émerger une élite privilégiée par les moyens qui lui sont alloués et la reconnaissance dont elle bénéficie et qui relèguent la majorité des autres dans une moindre légitimité institutionnelle, voire une précarité professionnelle à plus long terme.

L'ensemble de ces dispositions rétrécissent considérablement l'autonomie d'une profession intellectuelle – terme majeur qu'on le veuille ou non – dont c'est la fonction que de produire des analyses et une pensée de manière autonome, c'est-à-dire indépendante :

---

<sup>2</sup> Voir aussi, HAYEM J., « Grève contre la LRU. Retour sur une mobilisation. Documents et début d'analyse », *Journal des anthropologues*, 2009, 118-119 : 403-416.

– d’une commande politique, institutionnelle ou administrative, qui s’impose le plus souvent dans les appels d’offres de l’ANR ;

– d’une demande sociale, élaborée à partir des (pseudo) attentes de la société ou des débats qui l’agitent, c’est-à-dire de leur retranscription par le pouvoir politique qui sait y faire en marketing politique de la demande sociétale.

Parallèlement à ces nouvelles contraintes institutionnelles qui nous éloignent des questionnements majeurs sur notre condition sociale, les sociétés dans lesquelles elles se déploient se transforment, produisent de nouvelles normes et de nouvelles idéologies et modifient également leurs attentes vis-à-vis de nos métiers de chercheurs, d’enseignants ou de travailleurs sociaux. De sorte qu’il n’est pas possible de poursuivre nos recherches sans nous interroger simultanément sur le contexte politique dans lequel elles se déploient. Il nous revient à chaque fois de nous employer à qualifier ce dernier, sauf à ne pas être en mesure de comprendre ce qui se joue sur nos terrains, les rapports que nous nouons avec les personnes rencontrées et la réception de nos découvertes dans les sociétés considérées. Cela est particulièrement patent, en France, dès lors qu’on examine le contexte politique général de ladite réforme des universités. Celle-ci participe en effet d’une attaque généralisée contre l’ensemble des services publics, menée à l’aide d’une série de nouvelles lois qui n’ont épargné aucun secteur (psychiatrie, travail social, milieu hospitalier, justice, etc.). L’esprit de concurrence généralisée de tous avec tous qu’elle met en œuvre s’apparente parfois à la production systématique d’un ennemi intérieur. D’ailleurs, la figure de l’étranger – de l’étranger le plus souvent juridiquement et symboliquement français – et de son rejet brutal traverse de part en part toute la société française et toutes les institutions qui sont les nôtres, aussi bien recherche et université que travail social, justice, culture etc. comme le ministère de l’Immigration, de l’intégration, de l’identité nationale et du

codéveloppement en a été l'incarnation la plus frappante<sup>3</sup>. Symétriquement, l'usage que les gouvernements font de mots anciens – érigés en concepts neufs (« excellence », « autonomie », par exemple) brandis comme les outils magiques de « réforme » et de rupture, mais dont le sens premier est profondément perverti –, nous invite à ne pas prendre ces termes pour argent comptant, sauf à les considérer comme argent sale de la corruption intellectuelle. Il nous faut au contraire trouver les mots et les chemins alternatifs afin de tracer notre propre route et penser librement, et dans les formes que nous choisissons, à la fois nos recherches et notre rôle de chercheurs et de praticiens du social dans la société. Pas plus pour l'artiste – qu'on songe à l'incroyable polémique qui a accompagné, en 2009, l'attribution du prix Goncourt à Marie N'Daye pour son roman *Trois femmes puissantes*, lorsque Eric Raoult, député-maire UMP du Raincy, a écrit au ministre de la Culture pour dénoncer les propos de la romancière au sujet de l'orientation politique de la France, qu'elle jugeait « monstrueuse », et exiger de celle-ci, un soi-disant « devoir de réserve dû aux lauréats du prix Goncourt » – que pour le chercheur ou plus largement l'intellectuel, il ne saurait y avoir de devoir de réserve. En réagissant et en se prononçant sur les transformations du monde contemporain, les chercheurs sont sans doute des observateurs, mais ils sont aussi des acteurs du réel, comme les autres.

L'idée du colloque dont rend compte ce numéro hors-série est née de ce triple constat, mais aussi de la nécessité dans laquelle chacun de nous se trouve de repenser sa posture – professionnelle, individuelle, interindividuelle – face aux pressions institutionnelles et aux enjeux rencontrés sur le terrain, que celui-ci soit le terrain d'observation de l'ethnologue et du sociologue, ou celui du praticien, ou une combinaison des deux. En appelant à un dialogue entre travailleurs sociaux et scientifiques, ce colloque faisait le pari

---

<sup>3</sup> Cf. le numéro hors-série 2007 du *Journal des anthropologues* « Identités nationales d'État » et la prise de position du comité de rédaction de la revue sous le titre « Des unes et des autres. Eléments de langage (femme, burqa, Roms...), *Journal des anthropologues*, 2010, 122-123 : 431-437.

de la mise en équivalence des deux types de position, celle d'observateur de la vie sociale et celle de praticien aux prises avec les « problèmes sociaux » générés par notre société. Il n'est donc pas ici question d'une réflexion des chercheurs sur le métier de travailleur social, mais bien d'une mise en commun et en débat des observations et des critiques sur la pratique de nos métiers respectifs. L'intuition sur laquelle reposait le colloque et que les débats ont confirmée, est que cette question se pose de plus en plus, et de manière équivalente, dans d'autres champs professionnels, notamment celui du travail social.

Si l'Association française des anthropologues a souhaité prendre en charge cette complémentarité des approches, c'est qu'elle rejoint une attention ancienne de l'association face à ces questions liées à la réflexivité de l'enquête ethnologique et à la pratique du terrain. En tant qu'association d'anthropologues, l'AFA a en effet une longue tradition d'interrogation sur la pratique de l'enquête de terrain et l'implication du chercheur dans les rapports sociaux qu'il étudie. Les termes de réflexivité et d'implication ont toujours été privilégiés à celui d'éthique que manipulent plus volontiers les courants anglophones de la discipline<sup>4</sup>, notamment américains. Cependant, la question de la position du chercheur face aux injonctions et aux contraintes de ses propres institutions universitaires et de recherche, ou liées au fonctionnement du monde académique, a rarement été soulevée. Or aujourd'hui, ces normes ne cessent d'évoluer, se rigidifient et provoquent un effet de déstabilisation et d'incertitude, voire un véritable bouleversement institutionnel, générateur d'angoisse et de paralysie lorsqu'on s'y laisse prendre sans distanciation ou lorsqu'on abandonne à l'institution le soin de définir la valeur de notre travail et la reconnaissance qu'on est en droit d'en attendre. On lira à ce propos l'interview de la psychologue et psychanalyste Monique Hayem qui va jusqu'à évoquer la notion d'angoisse de morcellement, mais on

---

<sup>4</sup> Cf. par exemple, les Assises de l'anthropologie et de l'ethnologie en décembre 2007, les séminaires de l'AFA consacrés à cette question et de nombreux articles sur ce thème dans le *Journal des anthropologues*.

sera tout autant sensible à l'analyse de sa souffrance au travail que développe l'universitaire Valerio Vassallo dans son propos.

La question de nos postures est donc posée au croisement de deux dynamiques : l'une ancienne sur la position du chercheur par rapport à son terrain, très bien illustré par la contribution de Patrick Homolle à propos de ses liens « ici et là-bas » avec le Mali ; l'autre, sur l'accélération imposée des transformations politico-institutionnelles qui visent à réduire l'indépendance de la recherche alors que cette dernière exige de nous, tout au contraire, de prendre notre temps – le temps de l'analyse, de la réflexion, de la maturation des idées, des questions et des pistes de recherche – sans être nécessairement immédiatement productif. Les contributions présentées ici étendent en outre la question de la production scientifique, de son autonomie et de sa reconnaissance, à tous ceux qui se situent en marge du monde académique *stricto sensu* : les chercheurs travaillant sous contrat pour des commandes ou des institutions diverses, à l'instar de Laurent-Sébastien Fournier qui revient ici sur l'enquête qu'il a réalisée sur le salariat agricole pour l'Institut de recherches et d'études sur les salariés agricoles ; ceux qui, comme François Chobeaux et Carole Soonekindt nous en offrent l'illustration, respectivement à propos des jeunes en errance et de l'accueil et l'écoute des Rmistes, se situent au carrefour de la production scientifique et de l'intervention sociale ; ceux enfin qui produisent des connaissances scientifiques à partir d'une insertion professionnelle dans un champ situé en dehors des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, comme Gilles Rivet, qui rend compte de sa position de sociologue et de consultant au sein d'une structure coopérative.

Rappelons ici le constat, déjà formulé dans un numéro précédent du *Journal des anthropologues*<sup>5</sup>, d'un paradoxe en regard de l'insistance de nos tutelles gouvernementales sur une « excellence » scientifique, toujours ressassée, jamais définie mais aux effets d'exclusion bien réels. Les pressions actuelles sur

---

<sup>5</sup> Voir l'éditorial et l'introduction du dossier « anthropologues à durée déterminée » publiés dans le *Journal des anthropologues*, 2007, 108-109.



l'université et la recherche publique, la contrainte de plus en plus aigüe qui pèse sur les chercheurs de trouver des financements *ad hoc* pour chacune de leurs opérations de recherche, et notamment la généralisation du système des appels d'offre pour financer les travaux scientifiques, érodent la distinction entre ce qui serait une recherche « noble », académique, et une recherche enchâssée dans une pratique professionnelle d'« intervention sociale », ou répondant à une commande et qui serait laissée à ceux qui sont encore parfois désignés comme « hors statut ». Cette division fantasmatique du travail intellectuel perdure ; toutefois, les articles ici publiés témoignent de son inadéquation puisque les auteurs que nous publions dans ce numéro spécial, qui ont tous répondu à l'appel à contributions pour le colloque « postures assignées, postures revendiquées », cumulent différents « statuts » et engagements professionnels et intellectuels. Pour le mettre en lumière, nous avons choisi, pour chacun des auteurs de ce numéro, et contrairement à l'usage du *Journal des anthropologues*, de détailler la pluralité des insertions professionnelles qui sont les leurs.

Sans jouer le moins du monde sur les mots, on voit donc que la question des marges du monde académique rejoint celle des marges de manœuvre dont les professions intellectuelles autant que celles du travail social disposent ou qu'elles se donnent. Et ce, à la fois, face aux injonctions institutionnelles et aux processus de normalisation auxquels nous assistons et face aux attentes et aux contraintes de leurs « terrains » respectifs. Cette question de la « marge » est exprimée par le terme agricole de *talvera* proposé dans l'appel à contributions, et que Bernard Eme développe dans son article dans la suite d'un écrit d'Yvon Bourdet<sup>6</sup>. La *talvera*, c'est cette partie limitrophe du champ (du terrain) qui reste non cultivée mais permet aux machines agricoles de faire demi-tour afin de poursuivre le travail dans le champ. C'est cet espace qui n'est ni productif ni inventif, mais n'en demeure pas moins la condition indispensable de la production, de la germination, de la récolte. En

---

<sup>6</sup> Bourdet Y., 1978. *L'espace de l'autogestion*. Paris, Galilée.

même temps, c'est un espace de production d'inventions que nulle normativité ne tient sous sa coupe. Nombre de participants ont fait leur cette notion de la *talvera* afin d'étayer leurs propos et d'illustrer l'inventivité et la créativité de leurs pratiques. De même, la question de l'assignation et celle de la revendication, suggérées par l'intitulé du colloque, furent des motifs récurrents des interventions. D'une communication à l'autre, ce sont une suite de variations qui se répondent et dialoguent sur ces thèmes pour finalement ouvrir à un dépassement de ces concepts et proposer d'autres horizons, de nouveaux regards, de nouvelles postures, de nouvelles questions ou de nouveaux paradigmes sur les thèmes abordés. C'est notamment le cas de l'article de Patrice Desmond qui, de manière inattendue mais féconde nous interpelle : l'assignation et la revendication ne sont-elles pas une question sexuelle ?

Enfin, ce colloque s'inscrit également dans la continuité des efforts de l'AFA pour désenclaver la discipline<sup>7</sup>. Plus la pression institutionnelle augmente, plus la fragilité des positions individuelles des chercheurs, des laboratoires, des équipes s'accroît, et plus il est nécessaire que l'association soit cohésive et travaille à dresser des ponts ; non seulement au sein de la discipline, avec les autres associations et entre les ethnologues de différents statuts et positions, mais aussi entre les disciplines et les secteurs d'activité. Il ne fait guère de doute qu'ici le travail social est entendu au sens large. La création d'un collectif, qu'il soit de réflexion ou/et d'action, ne se décrète pas. Il s'agit d'un processus toujours aléatoire, souvent long et la plupart du temps difficile. Dans la dynamique des débats engagés a été formulé à plusieurs reprises le constat anxieux, mais lucide, du délitement des collectifs de travail et de la difficulté des collectifs politiques à se renouveler ainsi que de l'épuisement des formes anciennes de mobilisation, voire de l'épuisement des paradigmes qui permettaient de se forger une image ou une représentation de ces possibles – idée sur laquelle Didier Andreau revient dans sa contribution. Ne vit-on pas une

---

<sup>7</sup> Pour plus de détails sur ce thème, voir notamment l'éditorial du n°116-117 du *Journal des anthropologues*, à l'occasion de ses 30 ans d'existence.

transition malaisée dans les rapports des individus, de plus en plus trajectoires d'eux-mêmes, aux collectifs qui, en se transformant, pèsent de moins en moins dans la construction identitaire des personnes ?

Cependant, s'il y eut une conviction partagée, ce fut bien celle de la nécessité d'échanger, de se confronter intellectuellement comme prélude à la nécessité d'inventer – plutôt que de réinventer – de nouvelles formes de collectif plus adaptées au monde actuel. De ce point de vue, la préfiguration du colloque, son déroulement, sa forme et ses suites constituent un processus original qu'il est utile de rappeler. Et ce, d'autant qu'il a aussi contribué aux choix éditoriaux qui sont les nôtres dans ce numéro hors-série. Volontairement, l'équipe qui a organisé l'événement était mixte, mêlant chercheurs (deux sociologues et deux anthropologues, trois enseignants-chercheurs et un chargé de recherche au CNRS) et praticienne de terrain (Marie-Christine Leurs est directrice en protection judiciaire de l'enfance et administratrice du CNAEMO, Carrefour national de l'action éducative en milieu ouvert).

Outre trois demi-journées de colloque plus classiques et afin de créer une dynamique de rencontre, de favoriser l'expression sous d'autres formes que la communication académique et de faciliter les débats avec la salle, nous avons organisé une table-ronde, l'après-midi du premier jour. Précédée de la projection du court métrage *Campus 2016*<sup>8</sup>, réalisé par Valerio Vassallo, maître de conférences en mathématiques à Lille 1, celle-ci a réuni des professionnels de divers horizons (psychiatre, metteur en scène, formateur en école d'éducateurs, directeur d'institutions sociales, responsable du Samu Social et des chercheurs<sup>9</sup>). Michel Bughin, délégué général du CNAEMO, en a assuré avec talent l'animation. La vitalité et la qualité des échanges entre les participants et avec la salle et le fait

---

<sup>8</sup> Le film de Valerio Vassallo peut être visionné à l'adresse suivante : <http://lille1tvtest.univ-lille1.fr/tags/video.aspx?id=86b72401-0c11-4996-ad02-8d60c6500d31>

<sup>9</sup> Voir le programme du colloque en annexe pour plus de détails.

que ces échanges ont irrigué dans leur esprit et par les questionnements qu'ils ont initiés toute la suite du colloque, nous ont conduits à imaginer les moyens de restituer, autant que faire se peut, la polyphonie des débats<sup>10</sup>. C'est pourquoi on trouvera, en deuxième partie de ce numéro, un certain nombre d'entretiens avec des intervenants de la table ronde ou des membres du public qui ont marqué les débats par leurs interventions. Celles-ci cherchent à restituer un peu de l'atmosphère et de l'intellectualité du moment qui a dessiné, sinon un collectif de pensée du moins un lieu subjectif, peut-être éphémère, mais commun. Il faut d'ailleurs souligner que le colloque n'a pas vu la clôture des débats et des échanges. Il avait été précédé, on l'a dit plus haut, d'une première table ronde avec des travailleurs sociaux pendant la grève de 2009, dont l'entretien à deux voix, dans ce numéro, de Marie Villez et Youcef Boudjémaï, respectivement directrice du Cèdre Bleu (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogue) et directeur de la Maison départementale de l'adolescence, se fait tout particulièrement l'écho ; mais aussi d'une rencontre préparatoire avec les étudiants de l'AFERTES et leurs professeurs, venus nombreux assister et contribuer au colloque et qui ont ensuite écrit collectivement un texte pour ce numéro afin de rendre compte de leurs points de vue à son endroit. Des invitations croisées des intervenants qui s'étaient rencontrés en novembre 2009 ont ensuite permis de continuer à tisser des liens et à cheminer intellectuellement de concert. C'est dans ce même esprit que nous publions une courte synthèse des interventions de Monique Selim et Bernard Hours lors des débats qui ont animés le colloque. Et c'est dans le même esprit également que nous avons accepté avec joie et gratitude la proposition de Jeanne Favret-Saada, participante active du colloque – à la fois depuis sa place d'animatrice de session et par ses prises de parole dans le public – de ponctuer ce hors-série par une réflexion personnelle, à la fois sur l'événement lui-même et sur les articles et les entretiens que nous avons réunis dans ce numéro.

---

<sup>10</sup> Comme tout le reste du colloque, cette table ronde peut-être visionnée sur Lille 1 TV ainsi que sur le site de l'AFA.

Ce colloque a reçu le soutien du CLERSÉ et de l'université Lille 1.

Nous remercions tous les collègues du CLERSÉ, de l'Espace Culture et des Ressources audiovisuelles de l'université Lille 1 pour leur collaboration, ainsi que les étudiants qui ont prêté main-forte à l'organisation de ces journées.

\* \*

Anthropologue, chargé de recherche au CNRS, Laurent Bazin est membre du CLERSÉ (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques). Il collabore avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD) depuis vingt ans. Ses recherches sur les transformations du travail dans la globalisation l'ont conduit à s'intéresser successivement à la Côte d'Ivoire, au Nord de la France, à l'Ouzbékistan et à l'Algérie. Il est depuis 2006 président de l'Association française des anthropologues et co-rédacteur du *Journal des anthropologues*, dont il a coordonné entre autres le numéro hors-série « Identités nationales d'État » en 2007.

\*

Bernard Eme est professeur de sociologie à l'université Lille 1. Ses recherches portent principalement sur les transformations qui affectent l'intégration et les identités des individus. Il y interroge les recompositions des régulations entre puissance publique et société civile, logiques locales et centrales, société et économie, mobilisations et institutions politiques. Dans ce cadre, il a travaillé sur les usages des pratiques et politiques de l'insertion et a dernièrement dirigé un dispositif de recherche avec des acteurs du carrefour national de l'action éducative en milieu ouvert (CNAEMO) sur la protection de l'enfance.

\*

Judith Hayem est maître de conférences en anthropologie à l'université Lille 1. Ses travaux portent sur les formes de subjectivité politique et en particulier sur la figure ouvrière. Elle a notamment mené plusieurs enquêtes sur les formes de pensée contemporaines des ouvriers en Afrique du Sud, pays où elle a également travaillé sur la question de l'accès aux traitements antirétroviraux dans les mines et sur les émeutes xénophobes de mai 2008. Sans pour autant confondre processus militant et processus de recherche, elle tente d'adopter dans ses travaux, sa pratique pédagogique et ses

engagements auprès de l'Association française des anthropologues, une posture ouverte sur le temps présent et en interaction avec le monde extra-académique. Attentive à l'émergence de possibles politiques pour les enquêtés comme pour le chercheur lui-même elle considère que celui-ci est parfois tenu de choisir, au moins temporairement, entre ses activités traditionnelles de recherche et d'enseignement et la nécessité de s'engager ailleurs et autrement.

\*

Jacques Lemièrre est membre du CLERSÉ (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques), maître de conférences à l'Institut de sociologie et d'anthropologie de l'université Lille 1, où il enseigne notamment la relation entre anthropologie et cinéma. Il est membre du conseil des *Conférences d'Archimède* à l'Espace Culture de cette université, et du comité de rédaction des *Nouvelles d'Archimède*, revue culturelle de l'université Lille 1 ; ainsi que du conseil scientifique de l'ARF, Association recherche formation, qui gère l'EESTS, École européenne supérieure de travail social, à Lille.

\*

Marie-Christine Leurs est directrice à l'AGSS de l'UDAF (Union départementale des associations familiales) sur le territoire de Flandre intérieure et Flandre maritime, et administratrice au CNAEMO (Carrefour nationale de l'action éducative en milieu ouvert). Dans ce cadre elle a participé à une action recherche menée sous la direction de B. Eme.

\* \* \*